

Image not found or type unknown



## Résiliation abonnement sfr

Par leilaf, le 15/06/2013 à 14:39

Bonjour

Je souhaite résilier mon abonnement sfr, ayant une location spécifique solidarité je n'ai pas les moyens de payer celui-ci. Je leur ai envoyé un courrier recommandé avec AR et justificatif. La résiliation est acceptée à condition de payer 68 euros de frais. Je comprends pas ce paiement? Est ce légal? Merci pour vos réponses